



TRAVAILLER ENSEMBLE POUR UN EFP ATTRACTIF, INCLUSIF, INNOVANT, REACTIF ET FLEXIBLE

Le Cedefop observe et analyse les politiques et pratiques des pays européens en matière d'EFP et d'apprentissage tout au long de la vie en vue de définir des objectifs communs

Depuis les années 1950, les pays européens œuvrent à la création d'un marché commun unique, en prenant des mesures telles que la suppression des obstacles à la libre circulation des citoyens. La coopération en matière d'enseignement et de formation professionnels (EFP), telle qu'énoncée pour la première fois dans le traité de Rome de 1957 et réaffirmée en 1992 par le traité de Maastricht, s'est toujours inscrite dans cette perspective. Elle s'est renforcée en 2002 avec le [Processus de Copenhague](#), qui est devenu un catalyseur pour la modernisation des systèmes d'EFP dans toute l'Europe. Dans ce contexte, en 2004, le Cedefop a été chargé de suivre et d'analyser et la mise en œuvre des priorités communes par les pays européens et d'en rendre compte ⁽¹⁾.

Le cycle politique le plus récent a débuté en 2020 avec la toute première [Recommandation du Conseil en matière d'enseignement et de formation professionnels \(EFP\) en faveur de la compétitivité durable, de l'équité sociale et de la résilience](#), et la [Déclaration d'Osnabrück](#). Si la Recommandation a défini six domaines de réforme, la Déclaration a fixé quatre grandes priorités ⁽²⁾. Associées à d'autres documents et politiques stratégiques, tels que le [Plan d'action sur le socle européen des droits sociaux](#), la [Stratégie européenne en matière de compétences](#) et le [Pacte pour les compétences](#), elles ont donné un nouvel élan au processus de Copenhague et encadreront le cycle politique actuel. Aujourd'hui, alors que les pays se lancent dans des plans nationaux ambitieux pour mettre en œuvre leurs priorités communes en matière d'EFP à l'horizon 2030, ils peuvent se féliciter de ces 20 années de coopération fructueuse.

⁽¹⁾ Les pays participants comprennent tous les États membres de l'UE, l'Islande et la Norvège, désignés sous le nom d'UE-27+.

⁽²⁾ Voir l'article dans le magazine du Cedefop [Skillsset & Match 01/2021](#).

Faire bouger les choses

Les plans nationaux de mise en œuvre (PNM) des États membres de l'UE reflètent les priorités de la Recommandation en matière d'EFP et de la Déclaration d'Osnabrück; l'Islande et la Norvège ont choisi de travailler sur les priorités d'Osnabrück. Tous les PNM sont fondés sur de vastes consultations nationales des parties prenantes et exposent les activités des pays jusqu'en 2025, y compris des propositions jusqu'en 2028 et une perspective supplémentaire jusqu'en 2030. Tous les exemples présentés dans cette note d'information reposent sur ces PNM.

Pour mettre en pratique leurs PNM, les pays s'appuieront sur les réformes récentes ou en cours, les documents stratégiques nationaux relatifs à l'EFP, aux compétences, à la jeunesse et la recherche, ainsi que sur les programmes de réforme dans le cadre du [Semestre européen](#). La plupart des pays s'appuient sur les structures de gouvernance existantes, par exemple les comités nationaux, les conseils consultatifs ou les groupes de travail, pour mettre en œuvre et suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs et en rendre compte. Plus de deux tiers d'entre eux feront participer les partenaires sociaux au processus.

Encadré 1. Comprendre les politiques nationales en matière d'EFP

En 2023, le Cedefop lancera un nouveau site web, *Timeline of VET policies in Europe* [Chronologie des politiques en matière d'EFP en Europe], qui présentera plus de 1 000 stratégies, plans d'action, actes juridiques et mesures concrètes en matière d'EFP et d'apprentissage tout au long de la vie dans les pays participants. Cet outil aidera les décideurs, les analystes et les praticiens à suivre la manière dont les politiques et pratiques nationales sont déployées et se développent au fil du temps, de la conception à l'achèvement en passant par la mise en œuvre. Il vise à inspirer et à soutenir les acteurs associés à la conception ou la réforme des

politiques et pratiques d'EFPP et d'apprentissage tout au long de la vie, ou simplement à tous ceux qui s'y intéressent.

Quasiment tous les pays feront appel à des fonds européens pour financer leurs réformes de l'EFPP:

- l'instrument **Facilité pour la reprise et la résilience** pour moderniser leurs infrastructures d'EFPP et mieux associer l'offre d'EFPP à la demande du marché du travail;
- le **Fonds social européen+** pour la reconversion et le perfectionnement professionnel des apprenants adultes, la promotion de l'excellence dans l'EFPP et le soutien au développement professionnel des éducateurs de l'EFPP;
- **Erasmus+** pour soutenir la mobilité des apprenants et du personnel de l'EFPP, le fonctionnement des centres d'excellence professionnelle, l'internationalisation de l'EFPP et la participation des organisations nationales aux réseaux pertinents de l'UE.

Encadré 2. Œuvrer à de nouveaux objectifs communs

La recommandation en matière d'EFPP fixe aux pays participants des objectifs quantitatifs à atteindre collectivement d'ici 2025:

- au moins 82 % des diplômés de l'EFPP occupent un emploi;
- 60 % des étudiants de l'EFPP bénéficient d'une formation basée sur le travail pendant au moins une partie de leurs études;
- 8 % des apprenants de l'EFPP bénéficient d'une opportunité de mobilité d'apprentissage à l'étranger.

Le tableau de bord de la politique européenne d'EFPP du Cedefop permet de suivre les progrès accomplis dans la réalisation de ces objectifs. Ses diagrammes à barres, ses tableaux chronologiques et ses cartes permettent aux décideurs politiques, aux partenaires sociaux et aux professionnels de l'EFPP de suivre et de comparer les progrès d'un État membre de l'UE, de l'Islande et de la Norvège au fil du temps.

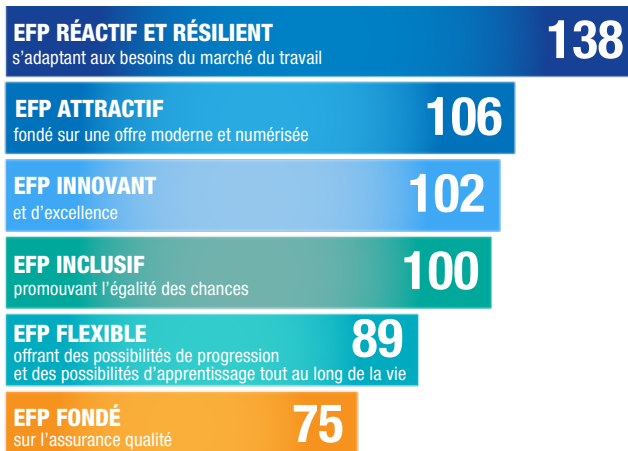
Priorités dans les plans nationaux

En fonction de leurs systèmes et de leur situation initiale, les pays ont choisi différentes priorités pour leurs plans ⁽³⁾. La présente note d'information présente les différents domaines de réforme dans le même ordre que la recommandation en matière d'EFPP. Le gra-

⁽³⁾ Au moment de la publication de la présente note d'information, 23 États membres ainsi que NO et IS avaient soumis leurs PNM (BE a soumis des PNM distincts pour la Flandre et la Wallonie, mais compte comme un seul pays). L'expression «UE-27+» fait référence à tous les pays mentionnés. Les PNM de CZ, IE et SE étaient en suspens au moment de la publication. Les plans sont disponibles [ici](#).

phique ci-dessous reflète la répartition relative des mesures que les pays ont assignées à chacune des priorités.

Figure 1. Mesures liées aux PNM



Source: Cedefop.

Un EFPP réactif, résilient et adaptable

Rendre l'EFPP réactif et résilient et adapter l'offre aux besoins dynamiques du marché du travail est la priorité des pays de l'UE-27+. Dix-huit pays ⁽⁴⁾ ont déclaré qu'ils réexaminent ou vont réexaminer et moderniser les normes, programmes et stages de formation de l'EFPP afin de mieux les adapter à la demande du marché du travail et aux besoins de développement des individus. Dix-huit pays ⁽⁵⁾ soulignent la nécessité de compétences transversales et de base. Seize pays ⁽⁶⁾ intégreront les aptitudes et compétences numériques dans les normes et programmes d'EFPP, tandis que douze ⁽⁷⁾ œuvreront en faveur de la transition verte et de pratiques d'EFPP plus durables.

Dix-neuf pays de l'UE-27+ ⁽⁸⁾ renforceront la formation par le travail conformément au **Cadre européen pour un apprentissage efficace et de qualité (2018)**. Certains d'entre eux étendront la formation par le travail et l'apprentissage professionnel à l'EFPP continu (EFPC) afin d'offrir de meilleures options de reconversion et de perfectionnement professionnel aux adultes et aux groupes vulnérables, qu'ils soient en emploi ou au chômage. Vingt-et-un pays de l'UE-

⁽⁴⁾ AT, BE-fl et BE-fr, BG, DK, EE, ES, FR, GR, HU, IT, LT, MT, PL, PT, RO, SI, ainsi que IS et NO.

⁽⁵⁾ AT, BE-fl, DE, DK, EE, ES, FI, FR, HR, IT, LT, LU, MT, NL, PL, PT, RO et SI.

⁽⁶⁾ AT, DE, EE, ES, FR, HU, IT, LT, LU, LV, MT, NL, PL, PT, RO et SI.

⁽⁷⁾ AT, DE, DK, EE, FR, HU, LV, MT, PL, PT, RO et SI.

⁽⁸⁾ AT, BE-fl, BE-fr, BG, DE, DK, ES, FR, GR, HR, HU, IT, LT, LV, MT, RO, SI, SK, ainsi que IS et NO.

27+ ⁽⁹⁾ prévoient d'associer un large éventail d'acteurs, y compris les partenaires sociaux, à la conception, à la gouvernance et à la prestation d'EFPP. Pour associer plus étroitement l'offre d'EFPP aux besoins du marché du travail, quinze pays ⁽¹⁰⁾ prévoient de créer ou de développer des outils de veille stratégique sur les compétences et le suivi des diplômés.

Au Danemark, une loi ambitieuse sur le climat (2020) appelle à ce qu'un nombre suffisant de travailleurs disposent d'un éventail de qualifications étendu pour faire avancer la transition numérique et écologique. Parmi les mesures prévues figurent l'éducation à l'écologie, des fonds pour le perfectionnement professionnel et des cours d'EPFC sur l'adaptation au changement climatique, le changement écologique et l'entrepreneuriat vert.

Alors que l'Autriche va promouvoir l'apprentissage des adultes et l'éducation de la seconde chance, la Belgique (fr) va renforcer de manière générale la formation par le travail dans la formation des adultes et l'enseignement supérieur. Malte mettra en place un comité chargé d'examiner les régimes d'apprentissage actuels en vue de l'étendre au niveau 6 du Cadre européen des certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie (CEC).

La Lettonie favorisera une coopération plus étroite entre l'EFPP, l'enseignement supérieur, la recherche et le marché du travail. Pour rendre sa main-d'œuvre plus compétitive dans les secteurs nécessitant des qualifications STIM (*), tout en renforçant l'EFPP fondé sur le travail.

(*) Les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques.

Un EFPP flexible offrant des voies de progression

La flexibilité des systèmes d'éducation et de formation et les perspectives de progression des apprenants au sein de ces systèmes sont des gages de qualité d'une offre d'EFPP personnalisée et centrée sur l'apprenant. Elles permettent l'accumulation, le transfert, la validation et la reconnaissance de l'apprentissage antérieur, y compris dans des contextes non formels et informels.

Douze pays de l'UE ⁽¹¹⁾ développeront davantage l'offre d'EFPP modulaire, sept ⁽¹²⁾ se concentreront sur les microcrédits, les qualifications partielles et les badges numériques, et onze ⁽¹³⁾ renforceront leurs

systèmes de validation et de reconnaissance.

Dix-sept pays de l'UE-27+ ⁽¹⁴⁾ prévoient de diversifier les formats d'apprentissage de l'EFPP (présentiel, numérique, mixte) et d'accroître l'utilisation de plateformes et de matériels d'apprentissage numérique. Cela permet non seulement d'individualiser l'offre, mais aussi d'atteindre les personnes handicapées et d'autres groupes vulnérables, les apprenants adultes et les apprenants vivant dans des zones reculées ou rurales. Cette démarche est le fruit de certains des enseignements tirés de la pandémie.

De nombreux pays ont axé leur PNM sur le renforcement de la formation continue (EPFC) et, plus généralement, de l'apprentissage tout au long de la vie. Vingt-deux d'entre eux ⁽¹⁵⁾ prévoient de renforcer leur offre d'EPFC afin de permettre aux personnes actives de se reconverter et de se perfectionner. Les mesures comprennent le développement de l'EPFC en fonction des besoins en compétences sectoriels et individuels, l'orientation tout au long de la vie, la validation de l'apprentissage antérieur et les activités de promotion. Quinze pays ⁽¹⁶⁾ souhaitent développer les incitations financières et/ou non financières pour que les apprenants, les prestataires et les entreprises s'engagent dans l'EFPP.

Au Portugal, l'un des objectifs stratégiques pour les dix prochaines années est d'accroître le niveau d'instruction global de sa population en diversifiant son offre d'éducation et de formation, en renforçant la validation et la reconnaissance, et en offrant des incitations aux entreprises et aux particuliers.

Au Luxembourg, le centre d'éducation des adultes (Université Populaire) regroupe trois acteurs publics de l'apprentissage tout au long de la vie et propose en un lieu unique toute une gamme de cours de formations, rendant ainsi les différentes options et parcours plus visibles et accessibles pour les apprenants.

La France a défini un ensemble de mesures visant à individualiser les options de formation. Il s'agit notamment de cours d'EFPP modularisés organisés en « blocs de compétences » qui facilitent, en combinaison avec la validation des acquis de l'expérience, la progression de l'apprenant en vue de qualifications complètes et/ou nouvelles. Cette mesure figure dans le code du travail français.

La Belgique (fl) offre aux apprenants et aux entreprises des incitations pour stimuler l'apprentissage tout au long de la vie: par exemple, les premiers peuvent obtenir un congé et des chèques-formation pour participer à une action, tandis que les secondes peuvent demander une réduction des cotisations sociales si

⁽⁹⁾ AT, BE-fl, BE-fr, BG, DE, DK, EE, ES, GR, HR, HU, IT, LV, LU, MT, NL, PL, PT, RO, SI, SK et IS.

⁽¹⁰⁾ BE-fl et BE-fr, DE, DK, EE, ES, GR, HR, HU, IT, LT, LV, NL, RO, SK et NO.

⁽¹¹⁾ AT, DE, EE, ES, FR, HR, LT, LU, LV, PT, SI et SK.

⁽¹²⁾ AT, DE, EE, IT, LV, MT et PL.

⁽¹³⁾ AT, BE-fl et BE-fr, DE, DK, EE, ES, FR, HU, IT, MT et PT.

⁽¹⁴⁾ AT, BG, DE, EE, ES, FI, GR, HR, HU, IT, LU, MT, PL, PT, SI, SK et NO.

⁽¹⁵⁾ AT, BE-fl et BE-fr, BG, DE, DK, EE, FI, FR, HR, HU, IT, LT, LU, LV, MT, NL, PL, PT, RO, SI, SK et NO.

⁽¹⁶⁾ AT, BE-fl, BE-fr, DE, DK, FI, FR, HR, HU, LU, LV, PT, RO, SI, SK et NO.

elles embauchent un apprenti et/ou un mentor. L'Italie lancera un projet pilote visant à introduire des justificatifs numériques dans l'EFP, par exemple des badges numériques ouverts, et élargira leur utilisation en cas de succès.

Un EFP innovant et d'excellence

Dix-huit pays de l'UE-27+ ⁽¹⁷⁾ prévoient de créer et/ou de soutenir des **Centres d'excellence professionnelle** afin de stimuler le développement de l'EFP au sein des écosystèmes de compétences et de l'associer à l'enseignement supérieur et à la recherche. Ces centres s'appuient sur les investissements importants des entreprises locales et soutiennent la reprise, la transition écologique et numérique, l'innovation européenne et régionale ainsi que les stratégies de spécialisation intelligente.

Quinze des pays de l'UE-27+ ⁽¹⁸⁾ prévoient des mesures pour moderniser les infrastructures des écoles d'EFP et améliorer les conditions d'apprentissage et l'accès à des équipements de pointe. Quatorze pays de l'UE ⁽¹⁹⁾ prévoient d'améliorer le matériel numérique dans l'EFP, tandis que cinq pays ⁽²⁰⁾ se concentrent spécifiquement sur l'écologisation de leurs prestataires d'EFP, non seulement en enseignant la durabilité environnementale et sociale, mais aussi en écologisant le fonctionnement de leur infrastructure physique.

La Grèce ouvrira 25 écoles professionnelles pilotes au niveau du secondaire supérieur et 10 instituts de formation professionnelle, tandis que la Bulgarie créera 24 centres d'excellence professionnelle d'ici 2025. En Pologne, 120 centres de compétences industrielles combineront un enseignement et une formation adaptés au marché du travail avec des approches d'évaluation innovantes, tandis que la Slovaquie développera des centres d'excellence en matière d'EFP. Ces centres seront des pôles d'innovation combinant l'orientation professionnelle et l'offre d'EFP tout en assurant des liens étroits avec les entreprises, afin de fournir un EFP initial (EFPI) et un EFPC de qualité adaptés au marché du travail.

L'Espagne investit dans les compétences numériques de l'EFP depuis 2018. Des investissements supplémentaires sont prévus pour moderniser l'offre d'EFP du pays. Ils seront destinés à :

- poursuivre la numérisation des salles de classe et les transformer en espaces de technologie industrielle appliquée;

⁽¹⁷⁾ AT, BE-fl, BG, DE, EE, EL, ES, FR, HR, HU, LU, LV, MT, PL, PT, RO, SK et NO.

⁽¹⁸⁾ BE-fl et BE-fr, DE, DK, EE, ES, GR, HR, HU, IT, LT, LV, NL, RO, SK et NO.

⁽¹⁹⁾ AT, BE-fl et BE-fr, DE, ES, FI, GR, HR, HU, LU, MT, PL, PT, RO et SK.

⁽²⁰⁾ DK, HU, MT, PT et SK.

- fournir un équipement informatique portable aux étudiants pauvres et/ou vulnérables;
- accréditer des compétences numériques acquises sur le lieu de travail.

La Finlande continuera de renforcer la capacité numérique des prestataires d'enseignement, à développer de nouveaux formats et matériels pédagogiques et à numériser les lieux d'apprentissage.

Un EFP attrayant, moderne et numérique

Seize pays de l'UE-27+ ⁽²¹⁾ se concentreront sur l'amélioration de la perméabilité entre l'EFP initial et continu, les filières générales et professionnelles, et l'enseignement supérieur universitaire et professionnel, tandis que 11 ⁽²²⁾ étendront les programmes d'EFP aux niveaux 5 à 8 du CEC.

Le développement professionnel des enseignants et des formateurs reste une priorité absolue. Vingt-deux pays de l'UE-27+ ⁽²³⁾ amélioreront le développement professionnel initial et continu des enseignants et des directeurs d'écoles d'EFP, des formateurs en entreprises et leurs dirigeants, ainsi que des formateurs d'adultes et des praticiens de l'orientation travaillant à la fois dans des écoles et en milieu professionnel. Les activités des pays englobent également la conception de stratégies nationales permettant aux enseignants et aux formateurs de développer leurs compétences techniques et didactiques et de concevoir des méthodes d'enseignement innovantes.

Une attention accrue est accordée au renforcement des compétences spécifiques des éducateurs de l'EFP. Douze pays de l'UE ⁽²⁴⁾ prévoient de les informer sur les dernières pédagogies et de développer leurs compétences numériques, afin de leur permettre de mieux utiliser les outils et matériels numériques dans leur travail. Quatre pays de l'UE ⁽²⁵⁾ disposent de plans concrets pour préparer les enseignants et les formateurs à de nouvelles tâches visant à soutenir la transition verte et les processus et matériels de travail durables ⁽²⁶⁾.

Treize pays de l'UE-27+ ⁽²⁷⁾ prévoient d'accroître la mobilité des apprenants et du personnel de l'EFP, y compris la mobilité virtuelle.

⁽²¹⁾ AT, BE-fl, BG, DE, DK, EE, FI, FR, HU, IT, LV, MT, NL, PT, SK et IS.

⁽²²⁾ AT, DE, DK, EE, HU, LV, MT, PL, RO, SK, - et NO.

⁽²³⁾ AT, BE-fl et BE-fr, BG, DE, DK, EE, GR, HR, HU, IT, LT, LV, MT, NL, PL, PT, RO, SI, SK, IS et NO.

⁽²⁴⁾ AT, BE-fr, DE, EE, ES, FI, GR, HU, LV, MT, RO et SI.

⁽²⁵⁾ AT, DE, ES et SI.

⁽²⁶⁾ Il s'agit d'un nouveau domaine. Davantage de pays devraient inclure des activités « vertes » dans leurs PNM au cours des prochaines années.

⁽²⁷⁾ AT, BE-fl, DE, DK, EE, FR, HR, LV, MT, PL, PT, RO et NO.

Dix-sept pays de l'UE-27+ ⁽²⁸⁾ renforceront l'orientation tout au long de la vie et l'offre d'EFPC à toutes les étapes de l'apprentissage et de la carrière professionnelle des personnes.

En Allemagne, le besoin de professionnels plus qualifiés dans l'artisanat et l'industrie a conduit à l'expansion de l'EFPC à des niveaux plus élevés. La [loi de 2020 sur la formation](#) régit les exigences des diplômes de « bachelor » et de « master professionnel ». La mise en œuvre de ces diplômes se poursuit.

La Roumanie a étayé toutes les innovations prévues dans l'EFPC par une offre de développement professionnel pertinente pour les enseignants, les formateurs et les autres professionnels de l'EFPC. Ces initiatives concernent, entre autres, l'utilisation des technologies de pointe, les compétences transversales, entrepreneuriales et numériques, la conception des programmes d'EFPC et les nouveaux formats d'enseignement.

La Hongrie prévoit de tester un modèle de profil professionnel d'enseignant/formateur hybride. Ce modèle est en cours de développement et vise à attirer des professionnels du monde du travail dans les établissements d'EFPC et les doter de compétences pédagogiques.

L'Islande veut accroître l'intérêt des jeunes pour l'EFPC en donnant un premier aperçu de l'enseignement professionnel et technique aux élèves de l'école primaire et en informant les parents, les enseignants et les conseillers d'orientation des possibilités offertes par les métiers professionnels et techniques.

La Norvège prévoit d'améliorer son offre d'EFPC supérieur par des examens plus ciblés et un meilleur financement, afin d'accroître sa pertinence, sa flexibilité et sa qualité dans tout le pays. Les partenaires sociaux seront étroitement associés.

Un EFPC inclusif offrant l'égalité des chances

L'EFPC inclusif de haute qualité s'adresse aux apprenants vulnérables. La pandémie et la guerre en Ukraine ont exacerbé les défis à surmonter, par exemple la fracture numérique, l'accès inégal aux infrastructures, au matériel et aux outils numériques, et la nécessité d'intégrer les réfugiés dans les systèmes éducatifs et les marchés du travail des pays européens. C'est pourquoi 23 pays de l'UE-27+ ⁽²⁹⁾ ont choisi d'œuvrer en faveur de l'inclusion et de l'égalité des chances, par exemple en prévenant l'abandon précoce de l'enseignement et de la formation, et en promouvant l'égalité entre les hommes et les femmes. Les groupes cibles comprennent les personnes han-

⁽²⁸⁾ AT, BE-fl, BE-fr, DE, DK, EE, ES, FI, FR, HR, HU, IT, LU, MT, PL, PT, SK et IS.

⁽²⁹⁾ AT, BE-fl et BE-fr, BG, DE, DK, EE, FI, FR, HR, HU, IT, LT, LU, LV, MT, NL, PL, PT, RO, SI, SK et NO.

dicapées, les personnes vivant dans des zones géographiques éloignées, les personnes peu qualifiées, les minorités, les migrants et les réfugiés.

La Lituanie souhaite améliorer l'accès à l'EFPC pour les apprenants issus de milieux défavorisés, en leur offrant des possibilités de formation en matière d'EFPC formelle et non formelle et un accompagnement renforcé, et en fournissant une formation pertinente aux enseignants et aux formateurs travaillant dans le cadre de programmes de sensibilisation.

Aux Pays-Bas, les centres de formation régionaux seront renforcés afin d'offrir des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie aux adultes et de proposer un apprentissage aux nouveaux arrivants dans le pays, conformément à la nouvelle loi relative à [l'intégration civique](#). Le pays garantira également l'égalité de traitement et un environnement éducatif sûr pour tous les étudiants et enseignants.

L'EFPC fondé sur l'assurance qualité

Quinze pays de l'UE-27+ ⁽³⁰⁾ prévoient de poursuivre le développement de leurs systèmes nationaux d'assurance qualité, en tenant compte des critères et des descripteurs indicatifs du Cadre européen de référence pour l'assurance de la qualité (CERAQ) appliqués tant au niveau du système que des prestataires ⁽³¹⁾. Les mesures nationales visent à:

- améliorer l'(auto-)évaluation des prestataires d'EFPC,
- développer l'assurance de la qualité dans l'EFPC et la formation par le travail; et
- améliorer l'assurance de la qualité des qualifications.

La Slovaquie continuera d'aider les prestataires d'EFPC à rendre leurs dispositifs internes d'assurance qualité plus systématiques et à intégrer les indicateurs du CERAQ, tandis qu'au niveau du système, une plus grande participation des parties prenantes, notamment des partenaires sociaux, sera abordée.

L'Estonie renforcera sa culture de l'assurance qualité pour garantir la qualité de la formation par le travail et de la formation continue.

⁽³⁰⁾ AT, BE-fr, BG, EE, HR, HU, LT, LV, NL, PL, PT, RO, SI, SK et NO.

⁽³¹⁾ Conformément à la recommandation en matière d'EFPC, de nombreux pays font référence au rôle clé des points de référence nationaux CERAQ, par exemple pour la mise en œuvre des évaluations par les pairs.

Une coopération toujours plus étroite en matière d'EFP

La Recommandation en matière d'EFP et la Déclaration d'Osnabrück ont renforcé l'engagement des pays à coopérer en matière d'EFP. Le rôle du Cedefop dans ce processus est essentiel: son réseau d'expertise en matière d'EFP, [ReferNet](#), qui couvre tous les États membres plus l'Islande et la Norvège, est la principale source d'informations qualitatives spécifiques à chaque pays sur la mise en œuvre nationale des objectifs européens communs. Le Cedefop recueille ces informations chaque année de manière structurée, les analyse et rend compte des progrès accomplis aux directeurs généraux de l'enseignement et de la formation professionnels et au [Comité consultatif pour la formation professionnelle](#), qui fête cette année son 60e anniversaire.

En 2025, le Cedefop, en coopération avec la [Fondation européenne pour la formation \(ETF\)](#), fera le point, dans un rapport de synthèse, sur les progrès réalisés par les pays concernant les priorités de la recommandation en matière d'EFP et de la déclaration d'Osnabrück qu'ils ont sélectionnées. Il y aura également des contributions à l'examen de mi-parcours de la Recommandation et à l'information de la réunion ministérielle qui définira la prochaine série de priorités pour la période post-Osnabrück. À suivre...



Note d'information – 9180 FR
 Cat. N°: TI-BB-23-002-FR-N
 ISBN 978-92-896-3483-0, doi:10.2801/821450
 Copyright © Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop), 2023. Creative Commons Attribution 4.0 International

Les notes d'information sont publiées en allemand, anglais, espagnol, français, grec, italien, polonais et portugais, ainsi que dans la langue du pays assurant la présidence de l'UE. Pour les recevoir régulièrement, abonnez-vous à l'adresse suivante: www.cedefop.europa.eu/fr/user/register

D'autres notes d'information et publications du Cedefop sont disponibles à l'adresse suivante: www.cedefop.europa.eu/EN/publications.aspx

Europe 123, Thessaloniki (Pyléa), GRÈCE
 Adresse postale: Cedefop service post, 57001, Thermi, GRÈCE
 Tél. +30 2310490111, Télécopie +30 2310490020
 Courriel: info@cedefop.europa.eu

www.cedefop.europa.eu